ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 16 Novembre 2021

Délégué du Comité de Direction : M. Allio BERNARD

Présents: M. John SMITH (Président). MMES MANCINI Angélique (Secrétaire), MM. MUNZINGER Richard, LOUNISSA Rafik, KINNOUS Chaïb, MICHEL Claude, GUELHES Bernard, MARTINEZ Vincent

Absents excusés : Mme CHAZAL Stéphanie, MM. ESSAHRAOUI Kamal, GUIGUE Fabien, AJJANI Rachid

Recus: MM. SPADAFORA Christopher, RIFFAUD Noël, VIDOU Florian

INFORMATIONS AUX ARBITRES

La Commission valide les candidatures aux examens de Ligue des arbitres suivants :

- M. COQK Mathias pour l'examen de jeune arbitre de la Lique
- M. EL ALI Hamza pour l'examen de jeune arbitre de la Ligue
- M. DJELLASSI Ilyes pour l'examen de jeune arbitre de la Ligue
- M. SAHKI Rayan pour l'examen de jeune arbitre de la Lique
- M. VIDOU Florian pour l'examen de jeune arbitre de la Ligue
- M. ZEGLI Mourad pour l'examen d'arbitre de Lique
- M. ROSSO Lloyd pour l'examen d'arbitre assistant de Ligue

Début de la formation aux gestes des premiers secours le **Vendredi 19 Novembre 2021** au District Grand Vaucluse à partir de 19h00

Suite au drame qui c'est passé sur le terrain d'Avignon Ouest et le décès d'un joueur.

Le District organise deux formations aux gestes des premiers secours, pour les arbitres, le **samedi 04 et 18 décembre 2021**, à partir de 9h00 au District Grand Vaucluse. Si vous êtes intéressés il suffit de vous inscrire auprès du District, le nombre de place étant limité (12 participants par session), nous prendrons dans l'ordre d'inscription. Si il y a plus d'inscrits, des formations supplémentaires vous seront proposées après la trêve de Noël.

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

Rappel aux arbitres :

Le contrôle du PASS Sanitaire est obligatoire et doit être fait et organisé par le club recevant à l'arrivée des joueurs, dirigeants et arbitres, et non pas au moment du contrôle des licences. Ce que vous devez faire en arrivant c'est de rappeler que le PASS doit être mis en place à l'arrivée des équipes.

Seules les personnes participant aux matchs et inscrits sur la FMI doivent avoir accès aux vestiaires et au terrain (les journalistes, les spectateurs ne peuvent pénétrer dans les vestiaires ou le terrain).

De plus en aucun cas une personne (sauf police ou gendarmerie) ne peut demander l'identité d'une autre personne dans le cadre du PASS Sanitaire.

Si un ou plusieurs joueurs n'ont pas leur PASS, ils ne doivent pas participer au match (responsabilité de l'Arbitre).

Le référent COVID doit informer l'arbitre dès que l'ensemble des participants a été contrôlé les arbitres compris. Si une ou deux équipes vous informent qu'ils ne veulent pas passer le contrôle sanitaire, ou si les deux équipes veulent jouer sans effectuer de contrôle, vous refusez d'arbitrer, vous le mentionnez sur la FMI et vous faites un rapport à la commission compétente.

N'oubliez pas que si vous n'appliquez pas les consignes vous engagez votre responsabilité, et assumerez les éventuelles conséquences.

RAPPEL : Les arbitres de D4 doivent se faire régler par les clubs recevants.

CORRESPONDANCES

CLUBS

ET.S. Boulbon merci de vos excuses transmises à l'arbitre concerné

J.S. Saint Etienne du Grès félicitations transmises, merci à vous

U.S. Saint Saturninoise nous avons pris note et lu attentivement votre courrier nous sommes conscients du problème

Cheminots Football Club Avignon lu et pris note

F.C. Aureillois félicitations transmises, merci à vous

AV.S. Bedarridais dans la mesure du possible

ST. Maillanais lu et pris note

Sporting Club Mondragon nous avons lu attentivement votre courrier merci de nous l'avoir envoyé

ARBITRES

- M. Chanchou Nicolas félicitations pour votre arbitrage
- M. Steve Brichard félicitations pour votre arbitrage
- M. Boubkari Abib félicitations pour votre arbitrage
- M. Carnet Kevin Félicitations pour votre arbitrage
- M. Khettar Ramy demande justificatif absence lors du match CFCA Avignon/AS Villeneuve D1 du 14/11/2021
- M. Errakhaoui Jamal demande certificat médical
- M. Ben Malem Mohamed envoyer votre rapport au secrétariat du District
- M. Aoulad Hakim Ahmed lu et pris note
- M. Moussa Ikan merci et bienvenu dans l'arbitrage
- M. Ben Thabet Mehdi bien reçu votre rapport
- M. El Allouchi Youssef pensez à regarder le BO
- M. Ben Mouffok Djelloul faire fiche renseignements sur gmail
- M. Zeghli Mourad lu et pris note
- M. Bouaiss Fouad la Commission vous félicite pour vos années d'arbitrage
- M. Sahnoune Samy lu et pris note
- M. Ezkiyouh Mohamed bien reçu votre courrier, nous pensons que le nécessaire a été fait à l'avenir attention à vos écrits
- M. Hantlaoui Mohamed lu et pris note
- M. Agzirin Zacharia statuts et règlements
- M. Michel Claude lu et pris note
- M. Moussa Houmadi feuille de frais transmise
- M. Agbi Aziz vérification faite, vous êtes dans la moyenne des arbitres
- M. Ramy Mostafa lu et pris note
- M. Nivet Arnaud indisponibilité prise en compte, à l'avenir la faire sur le compte myFFF
- M. Moussa Houmadi demande justificatif
- M. Efe Gabriel demande certificat médical
- M. Pierre Jacques demande justificatif
- M. El Hassouni Abdellah rapport transmis à la Commission de Discipline, merci
- M. Rouire Jérémy faire votre indisponibilité sur myFFF
- **M. Dhem Otmane** demande justificatif pour la rencontre D1 Courthezon/Touraine ainsi que Travaillan/Bollène du 14/11/2021
- M. Aubert Anthony demande justificatif pour votre indisponibilité du 06/11/2021 au 08/11/2021
- M. Abdelhak Mohamed demande prise en compte vous arbitrerez une dernière fois au centre et les matchs suivants en touche, stage obligatoire le 11 décembre 2021

RELANCE

- M. Aubert Adrien la date du certificat médical ne correspond pas à votre indisponibilité
- M. Desbiolles Côme demande justificatif
- M. Garchi Ouadi demande justificatif professionnel
- M. Lachachti Sebastien demande justificatif
- M. Jamali Youssef demande justificatif professionnel

INFORMATIONS AUX ARBITRES

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contrairements.

La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

INDISPONIBLES

ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS.
MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE.
DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE
L'APPLICATION DU REGLEMENT.

- M. Desola Cédric 28/11/2021
- M. Yamlouni Noaaman 27/11/2021
- M. Pierre Jacques du 14/11/2021 au 26/12/2021
- M. Djelassi Ilyes 28/11/2021
- **M. Ikan Mohamed** 09/01/2022 (dimanche)
- M. Alain Cristian Seciu 28/11/2021
- M. Elouaryaghly Soufian du 27/11/2021 au 28/11/2021
- M. Efe Gabriel du 13/11/2021 au 18/11/2021 (dimanche)
- M. Chanchou Nicolas 27/11/2021 (samedi)
- M. Houmadi Moussa 20/11/2021 (samedi)
- M. Adrien Laurent du 26/11/2021 au 28/11/2021
- M. Darrazi Najim du 15/11/2021 au 22/11/2021
- M. Edouiri Jassim 19/03/2022
- **M. Nivet Arnaud** 28/11/2021 (dimanche)
- M. Edouiri Jassim 12/03/2022
- M. Edouiri Jassim 27/02/2022
- M. Edouiri Jassim 23/01/2022
- M. Edouiri Jassim 04/12/2021
- M. Edouiri Jassim 20/11/2021
- M. Palisse Julien 28/11/2021 (dimanche)
- Mme Chazal Stéphanie 15/01/2022 (samedi)
- M. Labidi Rached du 27/11/2021 au 28/11/2021
- M. Errakhaoui Jamal du 19/11/2021 au 26/11/2021

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. MUNZINGER contrairement Séniors et Jeunes 06.73.86.35.55